



Présidente

Dr TANKOUA-SUNOU Chantal
222 21 95 22 / 699 95 11 14

Vice-présidente

Dr TANTOH Theresia Epse
BOUETO
677 67 21 43

Secrétaire Général

Dr EKOBEA Jean-Martial
696 03 47 04

Trésorière

Dr KANMEGNE BOUGA Annie
677871087

Membres Titulaires

Dr BOUTCHOUANG Raoul
677 43 49 93 / 698 94 79 25

Dr DATCHEU NGUEGANG
Edwige
675 88 31 04

Dr EBONDJE NTOLO Diana
Rachel
693496907

Dr JEULEFACK Honorée Epse
NGAPGUE
699 61 77 87

Dr MIDOUNGUE Jean
699 98 48 91

Dr NOKAM Marie Elvire Epse
ABENA
699 97 52 02

Dr ONANA MVONDO Gabriel
695 46 56 02

Dr TEZANOU Thierry Arsène
675 97 44 50

Dr TJOMB Sipora
694 21 98 92

Membres suppléants

Dr BETNKEU CHAPEH
Nathalie Epse LEUSSI HAPPI
674 48 67 42

Dr LOUODOM Serge
699 57 76 38 / 670 70 77 57

Dr MEDETOH Sandrine
655 53 99 80

**Président de
l'Assemblée Générale**

Dr IKITO MEMBILE Antoine
691 32 41 56 / 222 21 84 95

**Commissaire aux
Comptes**

Dr TAMGNOUE Guillaume
Arthur
697 37 84 54

DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ONCDC

DR TANKOUA SUNOU Chantal

**A LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DES LAURÉATS
DE LA 2^{ÈME} PROMOTION DU CONCOURS NATIONAL D'APTITUDE
MÉDICALE DES FACULTÉS DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE
YAOUNDÉ I ET DE L'UNIVERSITÉ DES MONTAGNES**

- Monsieur le Ministre de la Santé Publique,
- Monsieur Le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur Chancelier des Ordres Académiques,
- Madame le Doyen de la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de Yaoundé,
- Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université des Montagnes,
- Monsieur le Représentant de la Plateforme des Ordres Professionnels de Santé,
- Mesdames et Messieurs les Enseignants en leur rang et grade respectifs,
- Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes du Cameroun,
- Honorables membres du Conseil de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes du Cameroun,
- Madame et Messieurs les invités spéciaux,
- Chers Confrères Chirurgiens Dentistes,
- Chers Lauréats et leurs familles,
- Mesdames et Messieurs distingués Invités.

L'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, institué par l'article 1er de la loi N°80/09 du 14 juillet 1980, comprend obligatoirement tous les chirurgiens-dentistes exerçants au Cameroun.

L'exercice de la profession est interdit aux personnes non inscrites au Tableau de l'Ordre, conformément aux textes de Loi.

L'Ordre est doté de la personnalité juridique. Son siège est fixé à Yaoundé, il est placé sous la tutelle de l'autorité responsable des services de la santé publique.

L'Ordre national des chirurgiens-dentistes est un organisme professionnel, administratif et juridictionnel de défense et de régulation de la profession de chirurgien-dentiste.

Nos missions consistent donc:

1-LA MISSION ADMINISTRATIVE

Qui consiste :

- À veiller au respect des lois et règlements régissant la profession. Il assure la défense des intérêts matériels de l'Ordre et gère les biens.
- À ce que le Conseil de l'Ordre maintient l'indépendance, veille à la discipline intérieure et générale de l'Ordre, au respect des règles d'honneur, de morale de la profession ;
- À assurer la tenue et la garde du tableau général des chirurgiens dentistes habilités à exercer leur profession ;

2-MISSION JURIDICTIONNELLE

3-MISSION CONSULTATIVE

4-MISSION DE SANTE PUBLIQUE

L'Ordre doit se présenter dans la pratique générale, dans les nouvelles techniques, dans les grandes pandémies ou infections qui peuvent survenir dans la société ;

5-MISSION DE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES FORMATIONS

La cérémonie qui nous réunit ce jour est une cérémonie de Prestation de Serment qui fait partie du rituel d'initiation dans les professions médicales. Elle permet à chaque lauréat de pouvoir s'inscrire au tableau de l'Ordre et de pouvoir entrer pleinement dans l'exercice de sa profession. Vous devez avoir en permanence en votre mémoire les termes du serment que vous allez prêter ce jour.

Certes, vous entrez dans la profession à un moment où le marché de l'emploi, les conjectures économiques nationales et internationales sont difficiles.

Toutefois, vous devez avoir le courage d'oser comme le recommandait à sa jeunesse SE Paul BIYA, Président de la République.

Vous devez vous rapprocher de l'Ordre, des confrères aînés, créer la dynamique de groupe, en 2022, personne ne doit rester isoler dans son cabinet.

Nous sommes de très nombreux généralistes et manquons crucialement de spécialistes.

Vous devez à chaque instant vouloir évoluer, vouloir continuer de vous former en allant vers la formation continue, vers les

spécialisations ; vous devez apporter votre part à la visibilité de votre profession, vous devez en être les portes-flambeaux.

L'exercice illégal !!!

Véritable fléau de notre profession ! Vous devez vous en éloigner et le combattre car s'en faire complice c'est créer sa propre tombe.

Vous avez reçu des cours d'éthique et de déontologie ce matin.

Nous espérons n'avoir aucun d'entre vous dans la liste au moment de l'application des sanctions, ce qui ne saurait tarder.

Je me dois de vous féliciter pour votre brillant parcours depuis votre entrée en première année jusqu'à la remise de votre diplôme. Vous avez fait preuve d'endurance et de persévérance.

Vous êtes jeunes et intelligents, ne vous donnez pas de limites, donnez-vous l'ambition d'impacter et de marquer vos empreintes dans votre profession.

Qu'il nous soit permis de saluer et de remercier tous les enseignants et encadreurs académiques qui auront souvent par sacerdoce, œuvrés à vous façonner comme des orfèvres de la médecine bucco-dentaire.

J'espère que pour chacun d'entre vous, vous vous reconnaîtrez quelques maitres qui vous serviront de baromètre tout au long de votre carrière.

Toutes nos félicitations au corps enseignant.

À vos Parents, félicitations en majuscule, en gros, en gras, en italique, souligner et surligner. Pour leur dévouement sans faille, leur attachement sans limite, leurs investissements de toute sorte : émotionnel, physique, financier, matériel, etc. pour vous donner votre place au soleil et un avenir radieux.

Applaudissons pour eux, pour vos enseignants et pour vous-même.

Pour finir, je voudrais au nom de l'ensemble de mes confrères **remercier une fois de plus l'ONMC** et son illustre Président le Dr Guy SANDJONG pour avoir bien voulu mettre à notre disposition ce bel édifice pour cette cérémonie et qui ne ménage aucun effort à chaque fois qu'il est sollicité pour accompagner l'épanouissement des professionnels de santé.

L'Ordre National des Chirugiens-Dentistes du Cameroun vous souhaite par ma voix la bienvenue dans notre belle et noble profession et vous souhaite une excellente carrière.

Vive l'Ordre National des Chirugiens Dentistes du Cameroun,

Vive le Ministère de la Santé Publique,

Vive le Cameroun et son illustre Président S.E Monsieur Paul BIYA.

Fait à Yaoundé le **11.1 MAI 2022**

***Pour le Conseil National de l'Ordre,
La Présidente du Conseil***

***For the Council of the National Order,
The President of the Council***



**Dr. TANKOUA - SUNOU Chantal
Chirurgien - Dentiste**

Page 5 sur 5